

Direction de la Voirie

Email : pedibus@grandlyon.com

Autorisation de prise de vues & de diffusion d'images

Accordée par :

M. ou Mme

Parent de l'enfant mineur (*Si nécessaire*).....

Salarié(e) de (*Si photo sur lieu de travail*)

Domicilié (e)

.....

Téléphone et/ou email

Pour le bénéficiaire : La Métropole de Lyon

Je, soussigné(e), autorise la prise de vues et la diffusion des photographies par le bénéficiaire, me représentant et/ou sur lesquelles figurent mon ou mes enfants, réalisées ce jour, à destination des publications web, réseaux sociaux ou papier de la Métropole de Lyon ou de ses partenaires.

Je garantis n'être lié à aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

L'autorisation de diffusion au profit du bénéficiaire s'exerce dans le monde entier pour une période de 2 ans à partir de la date de la signature du présent accord. Ce délai peut être prolongé par tacite reconduction une fois.

L'autorisation de diffusion est accordée à titre gratuit. Il est convenu que le bénéficiaire ne procédera à **aucune commercialisation de mon image et/ou de celle de mes enfants** sans la signature préalable d'un contrat commercial spécifique.

Fait à Le

Signature (Mention obligatoire "Lu et approuvé")

Tout le courrier doit être adressé à :
Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
Direction Générale
20, rue du Lac - CS 33569
69505 Lyon cedex 03

la métropole
GRANDLYON